**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud

Bilan 2021 de la criminalité dans le canton de Vaud

Les autorités communiquent un bilan 2021 plutôt positif en matière de criminalité sur le sol vaudois. Les infractions au Code pénal sont restées stables avec une légère augmentation de 2% par rapport à 2020. Les escroqueries ont augmenté de 27%, les cyber-escroqueries représentant une part conséquente de ces infractions. Les extorsions et le chantage ont connu un essor encore plus important de 36%, avec des modes opératoires à composante cyber aussi fortement représentés (env. 79%). Les brigandages ont connu une diminution de 8%,tout comme les violences domestiques avec 3% en moins d'infractions constatées.

A l'occasion de la présentation annuelle des chiffres de la criminalité, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat et présidente du Conseil cantonal de sécurité (CCS), a souhaité souligner à quelques mois de la fin de la présente législature que « l'action coordonnée de toutes les polices vaudoises en collaboration étroite avec le Ministère public a porté ses fruits. Après une baisse de 60% des infractions au Code pénal ces dernières années, on constate aujourd'hui une certaine stabilité comparée aux chiffres de 2020, les plus bas jamais enregistrés depuis 2009. Ces résultats permettent d'affirmer que nous avons atteint les objectifs du programme de législature 2017-2022 qui visaient précisément à lutter contre l'augmentation des violences et à renforcer la sécurité».

Vaud : stabilité des infractions au CP et à la LStup mais baisse des infractions à la LEI

Au cours de l'année 2021, toujours affectée par le contexte sanitaire lié à la pandémie, 42'500 infractions au Code pénal (CP) ont été constatées, contre 41'737 infractions en 2020. Cela représente une augmentation de 2%. Les infractions à la Loi sur les stupéfiants (LStup) connaissent également une certaine stabilité avec une diminution de 1% pour un total de 6'037 infractions enregistrées (6'073 en 2020). Les infractions à la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) connaissent une baisse plus marquée de 15% pour un total de 2'353 infractions (2'767 en 2020).

Comme en 2020, il semblerait que la pandémie et ses conséquences sur les activités des citoyens (moins de temps passé hors du domicile, de départs en vacances, etc.) aient impacté le nombre de cambriolages enregistrés en 2021. En effet, les infractions

de ce type, qui avaient connu une diminution sensible de 24% avec le semi-confinement, sont restées relativement stables avec une légère augmentation de 1% par rapport à l'année d'avant, soit avec 3'569 cas en 2021 contre 3'534 en 2020.

Parmi les infractions au CP, 64% concernent le patrimoine (27'044), 14% la liberté (5'815), 8% la vie et l'intégrité corporelle (3'408) et 2% l'intégrité sexuelle (743). À ces chiffres s'ajoutent 4'879 infractions concernant d'autres titres du CP et 611 infractions contre l'autorité publique, dont 296 pour violences ou menaces contre les autorités ou les fonctionnaires.

En 2021, les cas de vol (sans vols de véhicule) ont connu une baisse de 1% par rapport à 2020 (11'868 contre 11'942), tout comme les vols de véhicules -5% (2'336 contre 2'466) et les dommages à la propriété -3% (4'716 contre 4'881). De même, le nombre de brigandages recensé a présenté une diminution de 8%, avec 191 cas en 2021 par rapport à 207 en 2020. En revanche, on constate une hausse sensible des vols de vélos électriques de 45% (423 en 2020 et 612 en 2021) ainsi que des escroqueries de 27% (1'762 en 2020 et 2'242 en 2021). Les infractions à composante cyber sont pour beaucoup dans cette augmentation dans la mesure où elles représentent 81% des cas enregistrés. De même, il a été observé une importante hausse des extorsions et du chantage de 36% (114 en 2020 et 155 en 2021). Les infractions avec un mode opératoire virtuel contribuent également fortement à cette augmentation car elles constituent 79% des cas enregistrés.

Le nombre d'infractions lié aux violences domestiques a diminué de 3% en 2021 par rapport à 2020. En 2021, ce sont 3'767 infractions qui ont été constatées dans le cadre de 1'439 affaires. Par ailleurs, au cours de cette année-là, ce sont 28% des affaires de violence domestique qui ont conduit l'auteur à être soumis à une mesure d'expulsion du domicile. À titre comparatif, en 2020, le nombre d'infractions s'élevait à 3'889 sur 1'681 affaires, également 28% de celles-ci avaient conduit à une mesure d'éloignement du domicile de l'auteur.

Priorité donnée à la lutte contre les escroqueries sur internet

Si la hausse des escroqueries en général était déjà de 9% en 2020, elle s'est encore élevée de 27% en 2021, sachant que 81% d'entre elles ont été commises cette même année via le net (2020 : 79%). Durant la pandémie, les cyber-escroqueries se sont ainsi multipliées. Face à cette hausse conséquente, le Commandant de la Police cantonale vaudoise, Jaques Antenen, estime que « aux efforts de la répression doivent s'ajouter ceux de la prévention car une synergie entre les deux est indispensable en matière de lutte contre la criminalité, dans ce domaine comme dans tout autre».

Pour cette raison, les campagnes de prévention en matière de cyberescroqueries qui ont été lancées au cours de l'année 2019 se sont poursuivies pour la troisième année consécutive. Par ailleurs, la brigade spécialisée en cybercriminalité a été renforcée, l'intégration de la plate-forme d'information de la criminalité sérielle en ligne a été poursuivie dans le cadre d'un concordat latin et des outils d'investigation sophistiqués ont été déployés.

En outre, il est à relever que, tout au long de l'année, la Police cantonale vaudoise mène, sur les réseaux sociaux, sur internet et sous forme d'actions sur le terrain, des

campagnes de prévention afin de rappeler les messages de prudence et les conseils utiles, que ce soit en matière de criminalité dite traditionnelle ou de cybercriminalité.

Lausanne : une hausse des infractions au CP sans toutefois atteindre le niveau de 2019

A Lausanne, l'année 2021 a été marquée par une hausse des infractions au Code pénal (CP) de 8%, par rapport à une année 2020 où un ralentissement généralisé a été observé en raison de la pandémie. Les infractions au CP en 2021 sont néanmoins plus basses qu'en 2019.

Les infractions à la vie et à l'intégrité corporelle sont en diminution (-5,6%). Une baisse significative des lésions corporelles simples (-20,1%) est observée. En matière de violences domestiques, la tendance 2020 – 2021 est légèrement en baisse (-1,4%).

Concernant les infractions contre le patrimoine, une augmentation de 4,7% est observée, dans un contexte général à la baisse sur les cinq dernières années (2017 – 2021 : -31%). La hausse de 2021 s'explique principalement par l'augmentation des effractions sur les véhicules (+118,9%) et des escroqueries (+38%, dont 76% de cyber-escroqueries). Des diminutions sont observées pour les vols à la tire (-25,8%), les vols à l'astuce (-31,1%) et les vols à l'arraché (-15,5%).

En 2022, la proximité avec la population figurera au coeur des priorités de la Police de Lausanne. Un effort particulier sera porté sur le renforcement de l'unité spéciale pour les victimes, dans les domaines de la formation, de l'écoute et de l'accueil.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 mars 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention et communication, Police cantonale
Jean-Philippe Pittet, Chef division communication, Police et SPSL Lausanne

TÉLÉCHARGEMENT(S)